

DIRECTION RÉGIONALE DES  
ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE,  
DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL  
ET DE L'EMPLOI  
SERVICE ÉTUDES, STATISTIQUES, ÉVALUATION

## La VAE pour les titres professionnels du ministère chargé de l'emploi :

### *Enquête sur les retombées professionnelles et personnelles*

#### Édito

La validation des acquis de l'expérience (VAE) instituée par la loi de modernisation sociale de 2002 permet de reconnaître les compétences acquises sur le terrain professionnel ou extra-professionnel. Les enjeux autour de la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont multiples. Outil innovant de gestion des compétences, ce dispositif a pour objectif de sécuriser davantage le parcours professionnel et de valoriser les métiers.

En Aquitaine, chaque année entre 600 et 800 dossiers de candidatures à un titre professionnel du ministère chargé de l'emploi sont jugés recevables à la validation des acquis de l'expérience (770 en 2009, 610 en 2010).

Un ensemble d'interrogations sur l'impact de ce dispositif sur le parcours des bénéficiaires a conduit à réaliser une enquête menée par le Centre de formation de l'Insee à Libourne (CEFIL) à la demande de la Direccte Aquitaine.

Un dispositif apprécié  
des candidats malgré un  
sentiment nuancé de la  
reconnaissance profes-  
sionnelle

Neuf répondants sur dix sont globalement satisfaits de la démarche de VAE : reconnaissance personnelle et professionnelle, aide au retour à l'emploi, défi personnel relevé, délai d'obtention du titre satisfaisant sont les points positifs retenus par la majorité des répondants. En revanche, nombre d'entre eux estiment que les titres sont moins valorisés que les diplômes de l'Éducation Nationale, la communication sur le dispositif insuffisante, et les retombées en matière de promotion et de rémunération trop faibles.

Pour en savoir plus :

<http://www.aquitaine.direccte.gouv.fr>



PRÉFET DE LA RÉGION  
AQUITAINE



*L'avis des titulaires d'un titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi par VAE en Aquitaine est très positif : 90 % des répondants à l'enquête sont satisfaits voire très satisfaits de cette démarche. Cette satisfaction est le fruit de retombées de natures différentes.*

*Sur le plan personnel, près de neuf personnes sur dix trouvent cette démarche enrichissante et estiment qu'elle leur a permis de relever un défi personnel.*

*La VAE semble être une aide au retour à l'emploi : 72 % des demandeurs d'emploi avant la VAE sont actuellement en activité. Parmi les personnes qui étaient déjà en situation d'emploi, les deux tiers estiment avoir gagné en reconnaissance professionnelle. Pour autant, les deux tiers des répondants déclarent que la VAE ne leur a pas permis d'obtenir une promotion professionnelle ou d'améliorer leur situation financière.*

*En outre, près de 45 % des répondants considèrent que le titre n'est pas reconnu à sa juste valeur par comparaison aux diplômes de l'Éducation Nationale. Un peu plus de la moitié des répondants jugent la communication sur le dispositif insuffisante.*

*La majorité des répondants juge l'accompagnement au cours de la validation satisfaisante. Le délai d'accès au titre ne pose pas de problème : près de six candidats sur dix l'obtiennent en moins de six mois. Ils déplorent néanmoins une charge de travail personnel trop élevée.*

### DES RETOMBÉES PERSONNELLES EN PHASE AVEC LES MOTIVATIONS

Le défi personnel est une motivation importante voire très importante pour près de neuf répondants sur dix. À l'issue de la VAE, cette finalité a largement été atteinte. Ce sont surtout les hommes demandeurs d'emploi qui déclarent avoir relevé un défi personnel. Parmi les personnes en recherche d'activité professionnelle, le sentiment d'avoir relevé un défi est amplifié par le fait d'avoir obtenu le titre complet.

La reconnaissance de leurs proches est aussi une motivation importante. C'est le cas pour les deux-tiers des répondants. Neuf répondants sur dix ont parlé de cette démarche à leur entourage personnel. D'ailleurs, plus de 60% des répondants ont affirmé avoir gagnée la reconnaissance de leur entourage. C'est davantage le cas pour les femmes qui étaient à la recherche d'emploi avant d'engager une VAE. Le fait d'avoir obtenu un titre complet renforce ce sentiment de reconnaissance. Pour les personnes en emploi avant la VAE, ce sentiment de reconnaissance personnelle est légèrement moins marqué.



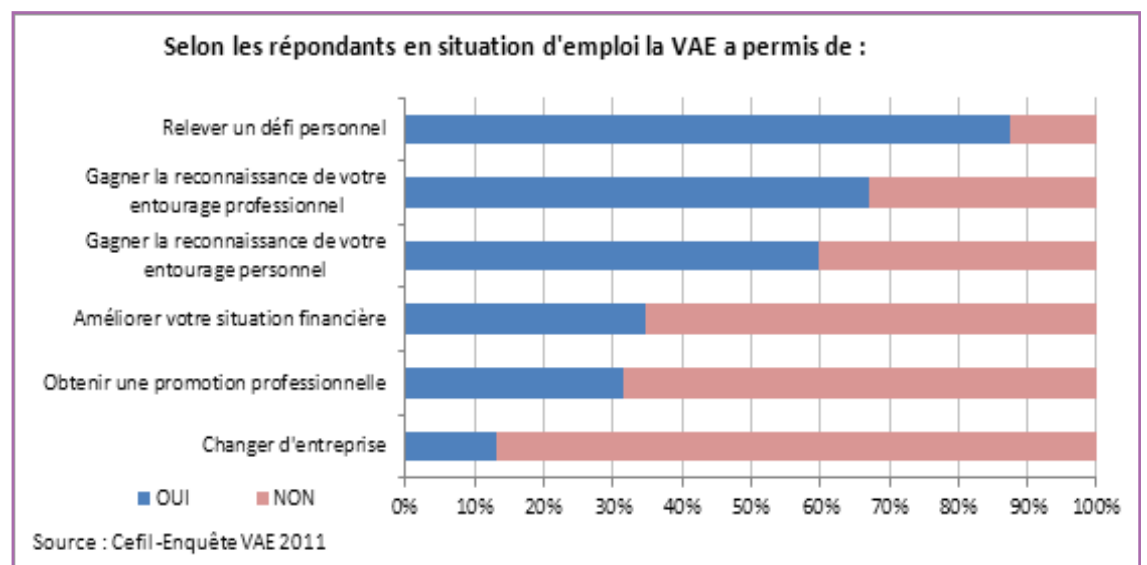
## LES PERSONNES EN SITUATION D'EMPLOI GAGNENT EN RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Les deux tiers des personnes en situation d'emploi avant la VAE considèrent avoir gagné la reconnaissance de leur entourage professionnel.

Concernant les retombées professionnelles, la valorisation des compétences représente une motivation forte pour 97 % des personnes interrogées en situation d'emploi. Cette valorisation passe par la reconnaissance professionnelle du titre obtenu par VAE qui était une attente importante pour plus de 80 % des répondants.

Les deux tiers des personnes en situation d'emploi avant la VAE considèrent avoir gagné la reconnaissance de leur entourage professionnel.

La promotion professionnelle est également une attente importante pour 67 % d'entre elles. Pour autant, les deux tiers des répondants déclarent que la VAE ne leur a pas permis d'obtenir une promotion professionnelle ou d'améliorer leur situation financière.



### L'enquête VAE

Les données présentées ici sont issues de l'enquête sur la Validation des Acquis de l'Expérience réalisée par le CEFIL en partenariat avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Entre le 7 janvier et le 4 février 2011, 1 350 individus ont été interrogés, par voie postale et relancés par voie téléphonique. Ils ont validé tout ou partie d'un titre professionnel au sein d'un centre AFPA en Aquitaine entre 2006 et 2009. Sur ces enquêtés, 569 personnes ont répondu, soit un taux de réponse de 42 %. Les répondants sont représentatifs de la population enquêtée notamment en termes d'âge, de sexe et de titre obtenu.

L'interrogation principale s'articule autour de l'incidence de la V.A.E. sur le parcours professionnel mais aussi sur son impact sur le plan personnel. Sont également abordées les questions de motivation et la perception des candidats sur les démarches effectuées. L'objectif est d'éclairer les prescripteurs dans le cadre de la politique en faveur de l'accès à ce dispositif.

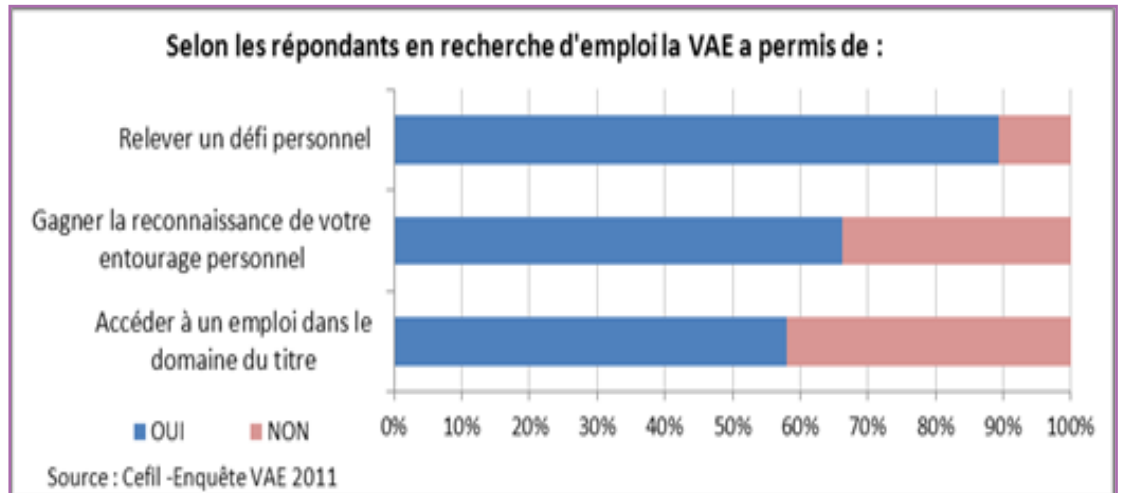
UNE AMÉLIORATION GLOBALE DE LA SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

Six personnes sur dix qui étaient en recherche d'emploi déclarent que la VAE les a aidées à accéder à un emploi en rapport avec le titre visé.

L'accès à l'emploi constitue la motivation essentielle pour 96 % des personnes en recherche d'activité. La valorisation des compétences professionnelles est pour elles un moyen d'y parvenir.

Parmi les personnes en recherche d'emploi avant la VAE, 72 % sont désormais en activité. Les demandeurs d'emploi qui ont obtenu le titre complet sont actuellement en situation d'activité pour 76 % d'entre eux.

Au final, six personnes sur dix qui étaient en recherche d'emploi déclarent que la VAE les a aidées à accéder à un emploi en rapport avec le titre visé.



Au total, avant d'entamer les démarches, 74 % des répondants étaient en situation d'emploi<sup>1</sup> (dont la moitié sous contrat à durée indéterminée) et 24 % en recherche d'emploi. A l'issue du dispositif, 83 % sont en situation d'emploi, dont les deux-tiers en contrat à durée indéterminée.

**Situation professionnelle des répondants après la VAE**

	Après la VAE		
	En situation d'emploi (%)	Demandeurs d'emploi (%)	Autres (%)
En situation d'emploi avant la VAE	89,8	7,0	3,2
Demandeurs d'emploi avant la VAE	72,4	23,3	4,3
<b>Total des répondants</b>	<b>83,5</b>	<b>14,4</b>	<b>2,1</b>

Source : CEFIL - Enquête VAE 2011 Lecture : 72,4 % des demandeurs d'emplois avant la VAE se retrouvent en situation d'emploi

<sup>1</sup>Parmi ces personnes en emploi certaines sont à la recherche d'un autre emploi et donc susceptibles d'être inscrites à pôle emploi dans le cas d'une activité réduite.

**POUR 45 % DES RÉPONDANTS LES TITRES NE SONT PAS TOUJOURS RECONNUS À LEUR JUSTE VALEUR**

Près de 45 % des répondants estiment que le titre n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Si les retombées sont jugées très positives, près de 45 % des répondants estiment néanmoins que le titre n'est pas reconnu à sa juste valeur. Parmi eux, beaucoup considèrent que le titre n'est pas valorisé autant qu'un diplôme de l'Éducation nationale.

Le sentiment que le titre est reconnu ou non à sa juste valeur est logiquement corrélé à la perception par les répondants de la reconnaissance professionnelle obtenue après la VAE. Les trois quarts des personnes qui estiment le titre reconnu à sa juste valeur déclarent avoir obtenu une reconnaissance professionnelle.

De même, les personnes qui étaient à la recherche d'un emploi et qui se retrouvent après la VAE en situation d'emploi jugent, dans des proportions plus importantes (60 %), le titre reconnu à sa juste valeur, et ce d'autant plus lorsque le titre a été validé dans sa totalité.

**L'ACCOMPAGNEMENT : UN FACTEUR IMPORTANT**

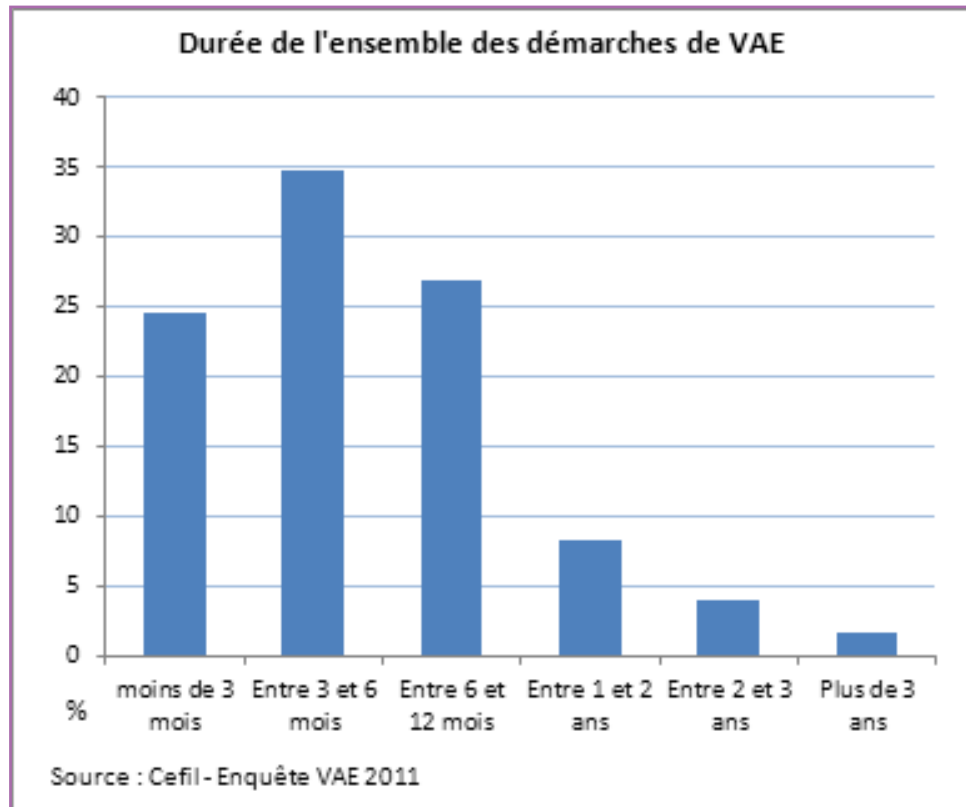
Parmi les répondants, neuf sur dix déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement, assuré par l'AFPA, tout au long de leur démarche. Près de 77 % de ces répondants ont déclaré que le soutien au niveau de l'accompagnement a constitué un point fort du déroulement de ces démarches. Pour 45 % d'entre eux l'accompagnement est jugé positif. Les rencontres et échanges entre candidats, notamment au cours de formations AFPA pour compléter les connaissances dans l'un des modules de la VAE, ont été jugées utiles.

Pour la minorité (deux répondants sur dix) qui n'a pas validé le titre complet, la part des non accompagnés est plus forte : 23% contre 9% pour les répondants ayant achevé l'ensemble du titre avec succès.



Pour six personnes sur dix, le temps consacré au travail personnel est une difficulté importante rencontrée pendant les démarches. La lourdeur des démarches administratives, les contraintes familiales et financières ne sont pas des difficultés majeures et concernent moins d'un tiers des personnes.

Le délai d'accès au titre ne pose pas de problème. En effet, 58 % des candidats l'obtiennent en moins de six mois et 85 % en moins d'un an, délai qui semble acceptable pour la plupart. Deux personnes sur trois ne considèrent pas la durée de la démarche comme une difficulté importante.



#### UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL À LA QUASI-UNANIMITÉ

Au-delà des retombées du dispositif sur les parcours individuels, les répondants à l'enquête estiment à 89 % que la démarche de VAE a été de façon générale une expérience enrichissante. Le plus souvent, la certification validée ne correspond pas à la formation initiale : c'est le cas pour les deux tiers des répondants. La découverte de nouvelles compétences est le point fort le plus fréquemment cité. Le gain en autonomie est également un atout souvent mentionné. « Gain en confiance en soi », « expérience gratifiante » sont les termes utilisés par certains répondants pour exprimer d'autres points positifs de l'expérience VAE. Près de 45 % des répondants ont été orientés dans cette démarche par leur entourage professionnel. Pour 37 %, c'est une démarche personnelle.

#### AVIS MITIGÉ SUR LA COMMUNICATION DU DISPOSITIF

Près de 45 % des répondants ont été orientés dans cette démarche par leur entourage professionnel. Pour 37 %, c'est une démarche personnelle.

Parmi les répondants, l'avis sur la communication du dispositif de la VAE est partagé. Un peu plus de la moitié des répondants jugent la communication insuffisante. Les femmes déclarent plus fréquemment être satisfaites (60 % d'entre elles). Les demandeurs d'emploi avant la VAE sont les plus critiques. Il leur semble utile de la renforcer à différents niveaux. C'est en particulier une communication « de proximité » - aux niveaux local et professionnel- que les répondants estiment le plus nécessaire de renforcer. Ainsi neuf sur dix déclarent qu'il est utile d'améliorer la communication au niveau des entreprises et des points relais.

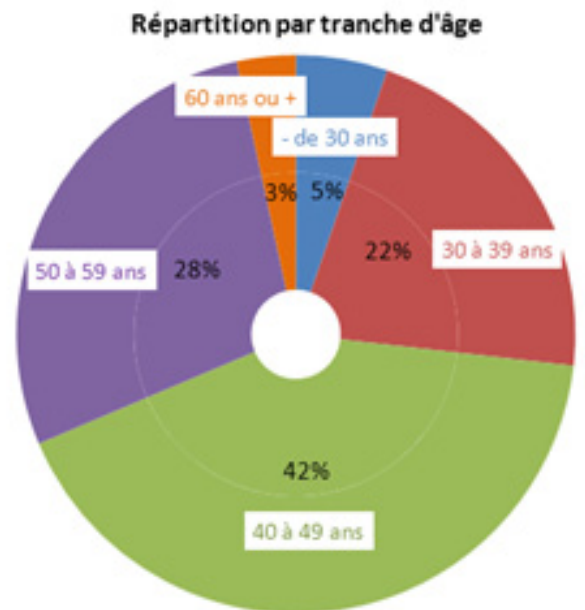
Un peu plus de la moitié des répondants jugent la communication insuffisante.

**Profil de la population enquêtée : majorité de femmes, de personnes âgées de 40 à 50 ans et visant les métiers de l'aide à domicile.**

Parmi les personnes ayant validé tout ou partie d'un titre professionnel au sein d'un centre AFPA en Aquitaine entre 2006 et 2009, on compte une grande majorité de femmes (77 %).

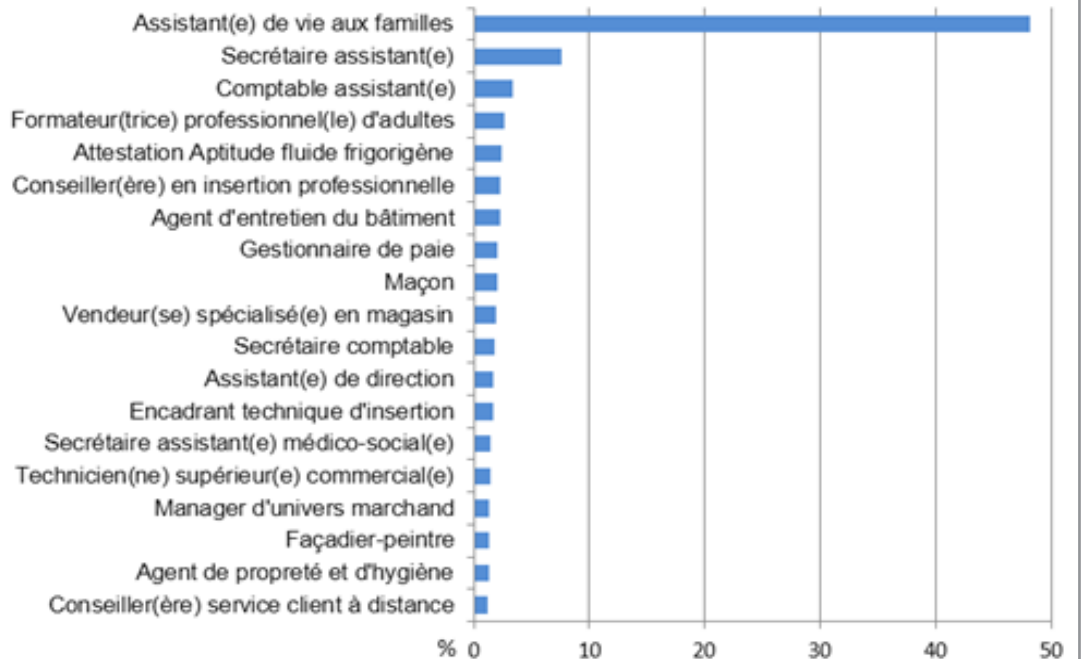
La tranche d'âge 40-49 ans est la plus représentée (42 %). L'âge médian se situe à 46 ans.

Les titres du ministère chargé de l'emploi sont des titres de niveau III, IV et V. Les titres de niveau V sont majoritaires. Ils représentent un peu plus de 60% des titres, contre 23% pour ceux de niveau IV et 14% ceux de niveau III. Les trois quarts des enquêtés ont obtenu le titre complet. Quasiment la moitié des titres délivrés concernent l'assistance des personnes dans les actes essentiels de leur vie. Les activités administratives (comptabilité, secrétariat, ressources humaines...)



Source : Base Afpa - Aquitaine

**Principaux titres obtenus de 2006 à 2009**



Source : Base Afpa - Aquitaine

Directeur de publication  
Serge LOPEZ

Coordination éditoriale  
Marie-Claude QUILES  
Karim MOUHALI

Rédaction  
CEFIL

Conception Graphique : service communication

**DIRECCTE AQUITAINE**

Immeuble Le Prisme  
19, rue Marguerite Crauste  
33074 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : 05 56 99 96 12 - Fax : 05 56 99 96 69  
dr-aquit.direction@direccte.gouv.fr